

ACTION URGENTE

PARAGUAY. UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR L'ATTAQUE CONTRE LA COMMUNAUTÉ YSATI

Le parquet a ouvert une enquête sur l'attaque menée contre la communauté indigène ysati dite « 3 de Julio ». L'Institut national des peuples indigènes (INDI) a fourni une aide humanitaire à la communauté le 5 avril 2019, a délivré les papiers d'identité perdus lors de l'attaque et a déposé une plainte officielle auprès du parquet pour ce qu'il considère comme une utilisation abusive du système pénal contre les communautés indigènes avá guaraní.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

La communauté indigène ysati dite «3 de Julio» est l'une des communautés du peuple indigène avá guaraní. Cette communauté vit dans le district d'Itakyry, dans le département du Alto Paraná (sud-est du Paraguay). Dans cette zone, des titres fonciers se chevauchent, ce qui entraîne des conflits permanents entre l'Institut national des peuples indigènes (INDI), des propriétaires individuels, l'Industrie paraguayenne des alcools (INPASA) et les membres de la communauté. Ces derniers sont de ce fait constamment en danger.

Le 3 mars 2019, une cinquantaine de personnes, dont des propriétaires terriens accompagnés d'individus armés, ont pénétré sur les terres ancestrales de la communauté « 3 de Julio ». Ils ont incendié des récoltes et six habitations, avec tous les biens qui s'y trouvaient. Cinquante-cinq personnes, dont 38 enfants, ont été déplacées et sont toutes hébergées de manière précaire dans une communauté voisine.

Le parquet a ouvert une enquête sur l'attaque du 3 mars contre la communauté « 3 de Julio ». L'Institut national des peuples indigènes (INDI) a fourni une aide humanitaire à la communauté le 5 avril 2019 et a renouvelé les papiers d'identité perdus par des membres de la communauté lors de l'attaque. Le 24 juin, l'INDI a déposé une plainte officielle auprès du parquet pour ce qu'il considère comme une utilisation abusive du système pénal au détriment des communautés indigènes avá guaraní dans le cadre d'un litige foncier avec des particuliers lié à des titres de propriété se chevauchant. Le parquet n'a pas encore désigné de procureur pour enquêter sur cette plainte.

Une campagne publique menée en faveur de la communauté ysati, dans laquelle s'inscrivent l'Action urgente et des rencontres entre des membres d'Amnesty International et les autorités, a contribué à obtenir une évolution positive après l'attaque, à propos de la situation générale actuelle de ces personnes et du litige foncier à long-terme qui les concerne. Amnesty International continuera de suivre l'évolution de l'enquête sur l'attaque de mars et de surveiller la situation de la communauté, et interviendra de nouveau si nécessaire.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : les membres de la communauté indigène ysati dite « 3 de Julio » (ils)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 032/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr45/9977/2019/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

